

208-2515, rue Delisle  
Montréal, Qc  
H3J 1K8  
Tel: 514-932-3926  
fax: 514-932-0815  
courriel: odas@bellnet.ca

Citoyens  
Citoyennes

Nous le sommes nous,  
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir  
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ  
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté  
doit prévoir un minimum pour  
couvrir les besoins essentiels:  
se loger, se nourrir, se vêtir  
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère  
proclame est un mensonge  
et l'exercice de la citoyenneté  
est une illusion

Secrétariat à l'action  
communautaire  
autonome  
et aux initiatives  
sociales

Québec



CONFÉRENCE  
RELIGIEUSE  
CANADIENNE

Montréal, le 21 août 2020

Service du greffe  
Commission sur les finances et l'administration  
Division du soutien aux commissions, aux  
Conseils consultatifs et au Bureau de la  
Présidence du conseil  
155, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec)  
H2Y 1B5

OBJET : Consultation prébudgétaire 2021

Madame,  
Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le Mémoire sur le budget 2021 de la Ville  
de Montréal préparé par l'Organisation D'Aide aux Sans emploi  
(ODAS-Montréal).

Bien à vous.

Le Président du Conseil d'administration,

Monsieur Éric Belzile



**Mémoire dans le cadre de la consultation pré-budgétaire de la  
Ville de Montréal**

**Budget 2021**

**Il faut remettre l'exigence de la justice sociale, au premier  
plan**

**Ce mémoire est présenté à la Commission sur les  
finances et l'administration de la Ville de Montréal**

ODAS - Montréal  
208-2515, rue Delisle, Montréal (Québec)  
H3J 1K8  
Courriel : [odas@bellnet.ca](mailto:odas@bellnet.ca)  
ODAS - Montréal -Août 2020



ORGANISATION D'AIDE AUX SANS EMPLOI  
(ODAS-MONTRÉAL)

Mémoire dans le cadre de la consultation pré-budgétaire de la  
Ville de Montréal

Budget 2021

Présentation de l'Organisation D'Aide aux sans emploi (ODAS-Montréal)

Depuis sa fondation en 1985, l'Organisation D'aide Aux Sans-emploi (ODAS-Montréal) est un organisme communautaire autonome venant en aide aux personnes à l'aide sociale dans son milieu, l'Ouest de l'île de Montréal. L'ODAS-Montréal est un organisme financé par le Secrétariat à l'Action Communautaire Autonome et aux Initiatives Sociales du Québec (SACAIS) et diverses communautés religieuses.

Consultation prébudgétaire

Au cours des dernières semaines, la Commission sur les finances et l'administration de la Ville de Montréal tient dans le cadre de son mandat, au cours du mois d'août 2020, une consultation pré-budgétaire afin de recueillir les commentaires et recommandations des particuliers et des organisations en vue de la préparation du budget 2021 de la Ville de Montréal qui comprend le budget de fonctionnement et le programme décennal d'immobilisations. Nous saluons cette initiative d'associer la population à la préparation du prochain budget. Nous sommes d'accord avec les propos du Président du comité exécutif, Monsieur Benoît Dorais que cette consultation est un important exercice de démocratie participative.

Contexte budgétaire

Selon le document publié par la Ville de Montréal pour la consultation prébudgétaire 2021 : Perspectives budgétaires 2021 la Ville de Montréal rappelle son obligation de respecter les prescriptions de la Loi sur les cités et villes d'adopter un budget équilibré c'est-à-dire un budget où les dépenses et les revenus sont égaux. Selon notre compréhension, la Ville anticipe d'être contrainte d'adopter, dans le contexte de la pandémie du virus de la COVID-19, un budget déficitaire si ses dépenses excèdent ses revenus. Selon le comité des

208-2515, rue Delisle  
Montréal, Qc  
H3J 1K8  
Tel: 514-932-3926  
fax: 514-932-0815  
courriel: odas@bellnet.ca

Citoyens  
Citoyennes

Nous le sommes nous,  
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir  
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ  
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté  
doit prévoir un minimum pour  
couvrir les besoins essentiels:  
se loger, se nourrir, se vêtir  
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère  
proclame est un mensonge  
et l'exercice de la citoyenneté  
est une illusion

Secrétariat à l'action  
communautaire  
autonome  
et aux initiatives  
sociales

Québec





208-2515, rue Delisle  
Montréal, Qc  
H3J 1K8  
Tel: 514-932-3926  
fax: 514-932-0815  
courriel: odas@bellnet.ca

Citoyens  
Citoyennes

Nous le sommes nous,  
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir  
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ  
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté  
doit prévoir un minimum pour  
couvrir les besoins essentiels:  
se loger, se nourrir, se vêtir  
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère  
proclame est un mensonge  
et l'exercice de la citoyenneté  
est une illusion

experts pour la relance qui a été mandaté par la Ville de Montréal, ce déficit budgétaire anticipé pourrait atteindre la somme de 500 millions de dollars (500M\$) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021. Selon les informations disponibles, ce déficit budgétaire anticipé, dans le contexte de la pandémie du COVID-19, est dû en grande partie à la perte de revenus occasionnée par la Société de Transport de Montréal (STM) à cause de la chute brutale de l'achalandage de ses clients et aussi du ralentissement très sévère des activités commerciale et économique dans la métropole (ex : ralentissement du marché immobilier a entraîné une diminution des revenus des droits sur les mutations immobilières). Il faut aussi mentionner les dépenses associées aux mesures de lutte contre la pandémie prises par les autorités de la métropole (ex : l'achat d'équipements de protection ou des aides financières directes à la population et aux organismes).

Dans la situation financière actuelle, la Ville de Montréal a, pour atteindre l'équilibre financier, diverses options : resserrer et diminuer les dépenses en réduisant certains services publics, augmenter les revenus en augmentant les taxes foncières au-delà de l'inflation, ou une combinaison des 2 options

Une autre option est aussi offerte à la Ville de Montréal soit celle de demander à l'Assemblée nationale du Québec de suspendre temporairement, au plan législatif, de son obligation d'adopter un budget équilibré. La métropole pourra alors adopter un budget déficitaire. Dans cette dernière option, la Ville de Montréal devra résorber le déficit budgétaire dans les budgets futurs, en mettant en place une stratégie en ce sens. Le Comité des experts recommande cette dernière option.

### Commentaires généraux

D'entrée de jeu. L'Organisation D'Aide aux Sans emploi (ODAS-Montréal) reconnaît les efforts déployés par la Ville de Montréal, en mobilisant l'ensemble de ses ressources, pour éviter la propagation du virus de la COVID-19 sur son territoire.

Selon notre organisme, la Ville de Montréal doit maintenir les services publics actuels. Ces services de proximité sont nécessaires pour améliorer les conditions socio-économiques ainsi que la qualité de

Secrétariat à l'action  
communautaire  
autonome  
et aux initiatives  
sociales

Québec





208-2515, rue Delisle  
Montréal, Qc  
H3J 1K8  
Tel: 514-932-3926  
fax: 514-932-0815  
courriel: odas@bellnet.ca

Citoyens  
Citoyennes

Nous le sommes nous,  
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir  
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ  
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté  
doit prévoir un minimum pour  
couvrir les besoins essentiels:  
se loger, se nourrir, se vêtir  
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère  
proclame est un mensonge  
et l'exercice de la citoyenneté  
est une illusion

Secrétariat à l'action  
communautaire  
autonome  
et aux initiatives  
sociales

Québec



vie de sa population dont les personnes vulnérables. C'est pourquoi, nous nous opposons à tout plan de contingence contenant toute mesure d'austérité budgétaire visant la réduction de ces services de proximité. Nous déplorons, dans le cadre de votre plan de redressement financier, les compressions budgétaires de 100 millions de dollars (100M\$) d'avril dernier. Nous encourageons la Ville de Montréal à continuer sa gestion saine et rigoureuse de ses dépenses. Afin de relever ce défi, un dialogue permanent doit s'engager avec les syndicats.

Il faut envisager le report de certaines des dépenses relatives aux immobilisations sauf celles relatives à la construction de logements sociaux.

Notre organisme profite de cette communication pour réaffirmer que la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale doit, même dans un contexte budgétaire extrêmement difficile, demeurer une priorité de la Ville de Montréal. D'ailleurs, nous estimons que la Ville de Montréal doit, en concertation avec les tables de quartier, accroître ses initiatives locales en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Nous sommes heureux de constater dans votre document Perspectives budgétaires 2021 que parmi les grandes priorités de l'administration municipale le droit fondamental de chaque Montréalais ou Montréalaise de se loger convenablement peu importe sa condition et à la hauteur de sa capacité de payer sera de nouveau mis de l'avant par l'administration. Dans Perspectives budgétaires 2021, on ajoute qu'en 2020 et en 2021, l'évolution du marché montréalais de l'habitation retiendra l'attention à plus d'un titre. On assiste depuis quelques années à une rareté croissante du nombre de logements locatifs, le taux d'inoccupation diminuant d'année en année et atteignant 0,5% dans certains quartiers de Montréal.

Nous sommes heureux de constater qu'une autre de vos priorités vise des investissements dans les transports collectifs et actifs permettront d'assurer un environnement sain et des aménagements urbains conviviaux, tout en transformant la façon dont les citoyennes et les citoyens se déplacent chaque jour.

La Ville de Montréal doit remettre l'exigence de la justice sociale, au premier plan.

Afin d'atteindre l'équilibre budgétaire, il est nécessaire d'accroître les revenus fiscaux de la Ville de Montréal en augmentant, temporairement pour la durée de la pandémie, les taxes foncières au-delà du taux de l'inflation.

Afin de se dégager une marge de manœuvre au plan financier pour relancer son économie, la Ville de Montréal doit intervenir auprès du gouvernement du Québec pour qu'il dépose à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi visant à amender la législation prohibant la Ville de Montréal d'adopter un budget déficitaire pour l'année 2021, et de permettre que le déficit budgétaire soit amorti sur une période de 3 à 5 ans:

Compte tenu du statut de la Ville de Montréal à titre de métropole et des responsabilités engendrées par le contexte actuel de la pandémie et d'une possibilité de plus en plus grande d'une deuxième vague du virus, le gouvernement du Québec doit soutenir davantage financièrement Montréal. Nous sommes conscients de la situation financière et budgétaire difficile du Québec depuis le début de la pandémie. Grâce à sa capacité fiscale, le Québec a les moyens financiers d'accroître l'aide directe à la métropole. Le Québec peut par une réforme de la fiscalité des particuliers et des entreprises accroître ses revenus fiscaux.

Nous sommes heureux d'une récente déclaration de la Ministre des affaires municipales du Québec à l'effet que le gouvernement du Québec va venir aide à la métropole pour la compenser pour les dépenses engagées en lien avec la pandémie. Dans une perspective de stimuler l'économie et la croissance économique de la métropole, le gouvernement du Québec doit avec le concours du gouvernement fédéral canadien procéder à des investissements majeurs.

Une réforme de la fiscalité municipale doit aussi être envisagé par le gouvernement du Québec.

208-2515, rue Delisle  
Montréal, Qc  
H3J 1K8  
Tel: 514-932-3926  
fax: 514-932-0815  
courriel: odas@bellnet.ca

Citoyens  
Citoyennes

Nous le sommes nous,  
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir  
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ  
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté  
doit prévoir un minimum pour  
couvrir les besoins essentiels:  
se loger, se nourrir, se vêtir  
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère  
proclame est un mensonge  
et l'exercice de la citoyenneté  
est une illusion

Secrétariat à l'action  
communautaire  
autonome  
et aux initiatives  
sociales

Québec





## RECOMMANDATIONS

Nous recommandons par ordre d'importance les mesures suivantes :

1. la Ville de Montréal doit continuer sa saine et rigoureuse gestion de ses dépenses afin de maintenir les services publics actuels, et de reporter certaines dépenses en matière d'immobilisation sauf celles relatives à la construction de logements sociaux et des investissements dans les transports collectifs et actifs;
2. le gouvernement du Québec doit, dans le présent contexte de la pandémie du virus de la COVID-19 ayant occasionné des dépenses supplémentaires pour la Ville de Montréal, d'accroître l'aide directe à la métropole.;
3. la Ville de Montréal doit accroître ses revenus fiscaux en augmentant, temporairement pour la durée de la pandémie, les taxes foncières au-delà du taux de l'inflation;
4. La Ville de Montréal doit intervenir auprès du gouvernement du Québec pour qu'il dépose à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi visant à amender la législation prohibant la Ville de Montréal d'adopter un budget déficitaire pour l'année 2021, et de permettre que le déficit budgétaire soit amorti sur une période de 3 à 5 ans; Si la conjoncture économique se détériore à cause d'une résurgence de la crise sanitaire de la COVID-19, cette recommandation va devenir prioritaire;

Citoyens  
Citoyennes

Nous le sommes nous,  
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir  
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ  
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté  
doit prévoir un minimum pour  
couvrir les besoins essentiels:  
se loger, se nourrir, se vêtir  
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère  
proclame est un mensonge  
et l'exercice de la citoyenneté  
est une illusion

Secrétariat à l'action  
communautaire  
autonome  
et aux initiatives  
sociales

Québec

